

VAIRES-SUR-MARNE

AMO Environnemental – ZAC du GUE DE LAUNAY

Aménageur : Aménagement 77

AMO Environnemental : LesEnR

Maîtrise d'œuvre : Dutertre & Associées, Paule Green, EGIS

Programme : ZAC de 22 ha

- 80 à 90 000m² SHON constructibles
- Présence d'un étang dont les abords seront mis en valeur
- 4 ou 5 lots, dédiée à l'implantation de grandes entreprises ou de PME
- des espaces publics verts

Durée de la mission :

janv 2011 à juil 2012

Éléments clés de développement durable:

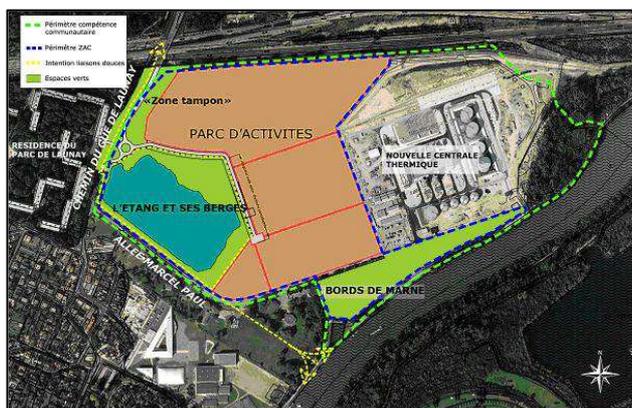
- Assurer une gestion des pollutions liées aux anciennes activités
- Concevoir un plan masse bioclimatique
- Développer une gestion alternative des eaux pluviales sur un sol contraint
- Développer les circulations douces et des itinéraires de promenade pour les riverains
- Déployer une stratégie paysagère qui valorise la biodiversité et protège les accès de l'étang
- Recourir au transport fluvial pour les entreprises



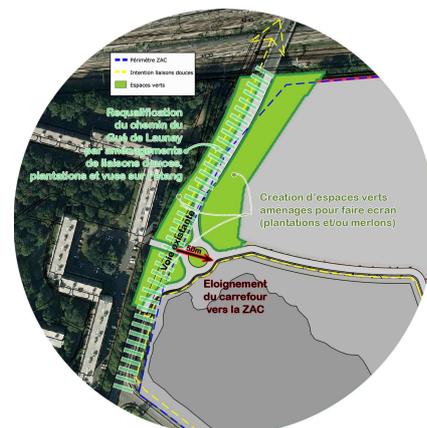
Evolution du site du Gué de Launay- Vaires-sur-Marne – CAMC

Localisé entre le bois de Vaires-sur-Marne et les bords de Marne, le projet d'aménagement de la ZAC du Gué de Launay s'inscrit dans le cadre de la requalification du site de l'ancienne centrale EDF à Vaires sur Marne. Le projet est l'occasion de reconstituer la continuité écologique entre ces deux espaces, tout en créant un cadre de vie agréable pour les zones d'habitats qui jouxtent le site.

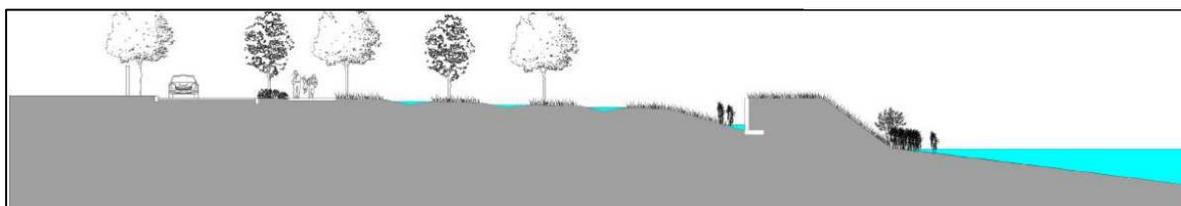
Aménagement 77 et la Communauté d'Agglomération Marne et Chantereine ont souhaité mettre en place une démarche d'aménagement durable sur le projet, en accord avec son Agenda 21, visant à limiter l'impact environnemental de l'opération, à préserver et promouvoir la réintroduction de la biodiversité sur le site, à créer des emplois mais également à garantir le confort et la santé des futurs usagers et des riverains.



Principe d'aménagement de la ZAC du Gué de Launay – Dutertre et associés



Mesures compensatoires – Dutertre et associés



Coupe de principe – Lamy environnement